



# PONTCARRÉ

[WWW.MAIRIEPONTCARRE.NET](http://WWW.MAIRIEPONTCARRE.NET)

## MAIRIE INFO FLASH

N°6 – JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la politique de la ville, j'ai engagé l'adoption au conseil municipal du 30 mai de la convention financière de partenariat avec Monsieur Bouchart, maire de Roissy en Brie, qui permettra la création d'un service de police pluri-communales, afin de pouvoir bénéficier, dès l'accord de la commission départementale de sécurité, d'une présence accrue de surveillance sur notre commune en renfort de la police nationale. Malgré nos efforts depuis des mois pour trouver un candidat au poste de policier municipal ou rural, devant le manque flagrant de candidature sur tout le département pour ces postes, ce choix s'imposait pour permettre un complément sécuritaire. Je souhaite que nous puissions le mettre en œuvre au plus tôt. Je rencontre Monsieur le Préfet le 6 juin, pour lui demander comme je l'ai déjà fait auprès de notre Député que le dossier soit validé dans les plus courts délais possibles.

Alors que nous allons bientôt entrer dans l'été, on ne peut qu'espérer une amélioration des conditions climatiques et retrouver enfin un peu de soleil. Pour certains les travaux de jardinage vont reprendre, merci à chacun de respecter l'arrêté municipal sur le bruit notamment les

week-ends et le soir, pour préserver la tranquillité de chacun.

Le mois de juin verra différentes manifestations se dérouler sur notre commune, dont la Fête de la musique, j'espère que vous serez nombreux à participer à ces moments conviviaux.

Enfin je vous donne rendez-vous le 9 juin pour les élections européennes de 8 heures à 18 heures. Le vote est un droit mais il est aussi un devoir citoyen. Il est le sens même de la démocratie ou chacun doit venir s'exprimer sur des enjeux de grandes importances pour notre avenir ou l'Europe se doit de rester forte.

Avant de conclure, je souhaite la bienvenue à Monsieur Giannetto qui reprend un commerce sur Pontcarré Grande Rue, au nom de Charlie'Factory avec Burgers, Fish & Chips ..... Bienvenue à lui au nom de tous et belle réussite.

Croyez bien que mes élus et moi-même poursuivons nos efforts pour défendre notre village et préserver un lieu de vie agréable et dynamique.

Votre Maire  
Tony SALGAGGIO

### **ELECTIONS EUROPEENNES**

**Le 09 juin 2024**

**Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00**

**LE COMITE DES FÊTES en partenariat avec la Municipalité organisent la**

### **FÊTE DE LA MUSIQUE**

**LE SAMEDI 22 JUIN 2024**

**Buvette et Barbecue à partir de 19H00**

*La fête de la musique se déroulera sur le parking de la salle des fêtes*

**Samedi 21 septembre 2024**

## **BOURSE PETITE ENFANCE**

**de 0 à 12 ans sur le parking de la salle des fêtes**

Ce sera l'occasion de vendre ou d'acheter tous les articles concernant l'enfant dès la naissance jusqu'à 12 ans tels que vêtements, chaussures, draps mais également tout ce qui relève du matériel de puériculture tel que baignoires, poussettes, ... ainsi que des jeux de bébé, d'éveil, tout types de jeux de sociétés, peluches,...

Les **réservations sont ouvertes** en Mairie de Pontcarré.(formulaire de réservation disponible en Mairie ou sur demande par email : corinne.gabillard@mairiepontcarre.net).

**Prix : 11€** les 3x2m (*possibilité + grande longueur, nous interroger*)

**- Paiement en espèces – apporter l'appoint en mairie.**

- Caution de 30€ en espèces ou chèque à l'ordre des Restos du Cœur.

*L'intégralité de la recette des emplacements servira à financer des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur de Roissy-en-Brie et Pontault-Combault.*



Afin d'établir votre ou vos cartes d'accès à l'île de loisirs, nous vous prions d'adresser en un seul et même envoi les informations et documents suivants pour chaque personne composant votre foyer âgée de 3 ans et plus :

1 – nom, prénom et date de naissance

**Puis en pièces jointes :**

2- une photographie récente (**formats acceptés jpeg, jpg, png – 1Mo maximum**)

3 – un justificatif de domicile de moins de 3 mois\* (formats acceptés **pdf, jpeg,jpg,png – 10 Mo maximum**)

**Toute personne âgée de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom.**

**Pour un enfant une copie du livret de famille est demandée.**

Cet envoi doit être adressé avec l'intégralité des pièces demandées en respectant les formats et poids des fichiers à :

[carteprivilege@jablines-annet.fr](mailto:carteprivilege@jablines-annet.fr)

pour un traitement optimal de votre demande qui dans le cas contraire pourra faire l'objet d'un refus.

Si votre demande est validée, vous recevrez alors par email votre ou vos cartes d'accès sous format d'un QR Code dans un délai de 7 jours ouvrés.

Pour rappel, adultes comme enfants doivent disposer de leur QR Code respectif pour accéder gratuitement à l'île de loisirs de Jablines-Annet (à l'exception des enfants de moins de 3 ans qui bénéficient de la gratuité mais dont la pièce d'identité pourra être exigible)

**\*Justificatifs de domicile acceptés**

La facture d'eau, d'électricité de gaz ou de téléphone (fixe et internet/box).

Attestation d'assurance de votre logement ou facture de l'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite.

Cas particuliers

Vous êtes invités à contacter le service concerné de l'île de Loisirs au :

Tél. 01 60 26 04 31 (du lundi au vendredi)